



Enjeux

Rétablir la transparence des ouvrages (pont) pour les déplacements du Vison d'Europe et de la Loutre.

Maintenir les fonctions de site de reproduction, d'abri ou d'hivernage pour les chauves-souris.

Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Lors de l'entretien des ouvrages :

1. **Consulter la structure animatrice** du site Natura 2000 lors de petits travaux de réaménagement d'ouvrages hydrauliques non soumis à autorisation administrative afin de **garantir la libre circulation du vison d'Europe et de la Loutre** le long des cours d'eau et zones humides traversés par les infrastructures de transport.



La structure animatrice peut vous conseiller sur l'emplacement des aménagements à réaliser en faveur de ces espèces en déclin. Le Vison et la Loutre paient un lourd tribut à la circulation routière, en montant sur la chaussée lorsque les ouvrages ne sont pas transparents.

- Contrôle vérification de la consultation de la structure animatrice lors des petits travaux d'aménagement

2. **Prendre contact avec l'animateur** du site Natura 2000 lors des travaux sur les ouvrages de franchissement (sur ouvrages neufs ou existants) pour une visite préalable afin de **prendre en compte la préservation des colonies de chauves-souris**.

? L'animateur Natura 2000 vous conseillera sur le type d'aménagement à réaliser en faveur des chauves-souris. Une des causes de leur déclin est la disparition de leurs gîtes d'habitation, vous pouvez les aider en installant des gîtes.

- Contrôle visite de la structure animatrice lors des travaux sur les ouvrages de franchissement



Minoptère de Schreibers

Cas des ouvrages neufs:

3. **Intégrer dans les projets d'ouvrages d'art** d'infrastructures nouvelles et les travaux de **réfection et de mise au gabarit** d'ouvrages existants: les **équipements nécessaires à la libre circulation** du vison d'Europe et de la Loutre le long des cours d'eaux et zones humides traversées par les infrastructures de transport.



? Ces aménagements (banquette lisse en bois ou béton) permettent d'améliorer la transparence des ouvrages et de limiter ainsi la mortalité par collision routière.

- Contrôle de la prise en compte dans les projets de la présence de Vison d'Europe et de la Loutre et la prévision des équipements assurant la libre circulation de ces deux espèces.



4. Préférer **des ouvrages favorables** aux chauves-souris: corniche libre avec disjoints, aménagement spécifiques type sandwich de pierre **aux ouvrages défavorables** : corniches métalliques, ponts en métal, buses, corniches obturées par injection.



Les Chauves-souris s'enfoncent pour leur reproduction, gîte diurnes (dans des trous, fissures...). Leur condamnation lors des réfections les pénalise de plus en plus souvent.

Contrôle sur place de l'absence de nouveaux ouvrages défavorables sur le site: corniches métalliques, ponts en métal, buses, corniches obturées par injection.

Murin à oreilles
arrondies



Si je le souhaite, je suis aussi les recommandations suivantes:



Pour participer à l'enquête, rdv sur <http://maraisderochefort.lpo.fr>

1. Participer au suivi Vison d'Europe/Loutre sur le réseau routier

Les Loutres et les Visions sont les tristes victimes des collisions routières, de plus, les Visions d'Europe sont menacés d'extinction.

Si vous voyez un de ces animaux mort sur la route, contactez la LPO.



Macromie splendide

2. Suivre les conseils de l'expert pour la réalisation des travaux: date de travaux, évacuation des chauves-souris, utilisation de nichoirs temporaires à proximité du chantier...

L'expert saura vous conseiller afin de réduire au minimum l'impact de vos travaux sur les chauves-souris qui sont très sensibles au dérangement.

3. Eviter les travaux lors des périodes de mise bas des chauves-souris: de mi-mai à mi-août

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement et pourraient abandonner leurs petits, si elles étaient perturbés. De plus, les bébés, accrochés au pelage de leur mère pourraient tomber en cas d'envol brutal.

4. Lors de réfection de joints, laisser 1 à 2 disjoints libres par route.

Une loge longue de 15 cm, large de 2 à 3 cm et profonde de 15 cm, suffit à abriter une colonie de chauves-souris.



Loutre d'Europe

